



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2013-11**

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2013, à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située sur le Chemin Bell (lot 2 593 688).

Cette demande consiste à permettre la subdivision d'un lot en deux. La création de deux lots ne respecte pas les normes en vigueur au niveau de la façade. Le *Règlement de lotissement #2005-420*, à l'article 31, stipule qu'un lot doit avoir une façade minimale de 50 mètres, cependant, les lots projetés proposent des façades de 48.50 mètres.

Donc la dérogation portera sur une différence de 1.50 mètres pour chacun des lots projetés.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Avis donné le 17 septembre 2013

(s) *Sylvie Gougeon*

---

Sylvie Gougeon, gma  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière